

# Ado et alcool: la police veille



Didier Willemart a informé les conseillers sprimontois.

■ N.L.

**L** Vendredi, le chef de la zone de police Secova, Didier Willemart, a expliqué le nouvel arrêté proposé à Aywaille, Chaudfontaine, Esneux, Sprimont et Trooz pour intervenir lorsque des adolescents de moins de 16 ans consomment de l'alcool sur la voie publique.

*"L'objectif n'est pas de traquer les jeunes, ni de réprimer à tour de bras. Il faut que les policiers puissent intervenir dès qu'ils constatent que des mineurs consomment de l'alcool dans un lieu public"*, explique Didier Willemart.

## OPPOSITION RASSURÉE

La loi existe, mais les policiers doivent attendre que les mineurs soient ivres au point de constituer une menace pour eux-mêmes ou pour autrui afin d'intervenir.

Le nouvel arrêté permet aux agents Secova de limiter les dégâts et de ramener le jeune chez lui après avoir confisqué le liqui-

de visé. Si une situation délicate est observée à domicile, les services d'aide à la jeunesse seront alertés.

Dans l'opposition, les conseillers Philippe Henry (Ecolo), Thierry Detienne (Ecolo) et Manu Radoux (PS) sont ravis d'apprendre que le but de l'arrêté est de répondre à un problème de santé publique plutôt que de "traquer" la jeunesse.

Philippe Henry insiste pour que l'information circule au plus vite et de façon précise auprès des mineurs, des organisateurs de bal, des responsables de club de foot ou des mouvements de jeunesse et des intervenants sociaux qui accompagnent les mineurs.

*"L'information risque d'avoir un effet pervers: plus les jeunes seront avertis, plus ils essayeront de se cacher pour consommer. Le jeune n'est pas con!"* estime le bourgmestre Claude Ancion.

Reste à voir sur le terrain si la mesure sera efficace... «

NATHALIE LEGRAND